NPT/CONF.2010/PC.I/22

Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010

11 mai 2007
Français
Original : anglais

Première session
Vienne, 30 avril-11 mai 2007

Rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

I. Introduction

1. À sa soixante et unième session, l'Assemblée générale a pris note, dans sa résolution 61/70 du 6 décembre 2006, de la décision prise après les consultations voulues par les Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de tenir la première session du Comité préparatoire à Vienne du 30 avril au 11 mai 2007.

2. En conséquence, la première session du Comité préparatoire a été ouverte le 30 avril 2007 par la Directrice chargée du Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Hannelore Hoppe, laquelle a, à cette occasion, donné lecture d'un message adressé par le Secrétaire général, Ban Ki-moon.

3. La Ministre fédérale aux affaires européennes et internationales de l'Autriche, Ursula Plassnik, a prononcé un discours de bienvenue au nom du pays hôte.

4. Les 106 États ci-après qui sont parties au Traité ont participé aux travaux du Comité préparatoire à sa première session : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint Siège, Serbie, Singapour, Slovaquie,

07-35793 (F) 180607 180607

Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Zimbabwe.

5. Le Comité préparatoire a tenu 19 séances et, conformément à la décision qu'il avait prise, des comptes rendus analytiques ont été établis pour la séance d'ouverture (NPT/CONF.2010/PC.I/SR.1), le débat général (NPT/CONF.2010/PC.I/SR.1 à 4 et 6) et la séance de clôture (NPT/CONF.2010/PC.I/SR.19). Ils sont publiés séparément en tant qu'annexe I au présent rapport.

6. Thomas Markram, Chef du Service des armes de destruction massive du Département des affaires de désarmement, a fait fonction de Secrétaire du Comité. Le Directeur du Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques, Vilmos Cserveny, et le Chef du Service de la vérification et de la coordination de la politique en matière de sécurité du Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, Tariq Rauf, représentaient l'Agence.

II. Questions de fond et de procédure

A. Organisation des travaux du Comité préparatoire

7. En ce qui concerne la présidence des différentes sessions du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen de 2010, les délégations ont convenu de présenter la candidature du représentant d'un pays du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres États pour la première session, celle d'un pays du Groupe des États d'Europe orientale pour la deuxième session, celle d'un représentant du Groupe des pays non alignés et autres États parties au Traité pour la troisième session et celle d'un représentant du Groupe des pays non alignés et autres États parties au Traité pour la présidence de la Conférence d'examen de 2010. Tous les groupes ont été invités à présenter les candidatures aussi rapidement que possible.

8. Conformément à cet accord, la candidature de Yukiya Amano (Japon), représentant le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, a été présentée pour la première session. À la 1re séance, le 30 avril, le Comité a élu à l'unanimité M. Amano Président de la première session. À la même séance, le Comité a également décidé que Volodymyr Yelchenko (Ukraine), représentant du Groupe des États d'Europe occidentale, serait le Président de sa deuxième session. Il a également été décidé que lorsqu'ils ne feraient pas fonction de président, les présidents des sessions du Comité préparatoire seraient vice-présidents de celui-ci.

9. À sa 12e séance, le 8 mai, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après (NPT/CONF.2010/PC.I/15).

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Débat général sur les questions liées à tous les aspects des travaux du Comité préparatoire.
5. Déclarations d'organisations non gouvernementales.

6. Préparation de l'examen du fonctionnement du Traité conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du Traité, en particulier examen des principes, objectifs et moyens de promouvoir l'application intégrale du Traité, ainsi que son caractère universel, y compris certaines questions de fond liées à l'application du Traité et des décisions 1 et 2, ainsi que de la résolution relative au Moyen-Orient adoptée en 1995, et les résultats des conférences de 1975, 1985, 2000 et 2005, y compris les faits nouveaux ayant une incidence sur le fonctionnement et l'objet du Traité, et ce faisant examen d'approches et de mesures permettant d'en réaliser l'objectif, en réaffirmant la nécessité d'en respecter pleinement les dispositions*.

7. Organisation des travaux du Comité préparatoire :

   a) Élection du bureau;

   b) Dates et lieux des sessions suivantes;

   c) Méthodes de travail :

      i) Prise des décisions;

      ii) Participation;

      iii) Langues de travail;

      iv) Comptes rendus et documents.

8. Rapport sur les résultats de la session à la prochaine session du Comité préparatoire.

9. Organisation de la Conférence d'examen de 2010 :

   a) Dates et lieu;

   b) Projet de règlement intérieur;

   c) Élection du Président et des autres membres du bureau;

   d) Nomination du Secrétaire général;

   e) Ordre du jour provisoire;

   f) Financement de la Conférence, y compris son comité préparatoire;

   g) Documentation de base;

   h) Document(s) final(s).

10. Adoption du rapport final et des recommandations du Comité préparatoire destinés à la Conférence.

11. Questions diverses.

10. Au sujet de l'adoption de l'ordre du jour, le Comité a adopté la décision suivante : « Le Comité décide que le membre de phrase "en réaffirmant la nécessité d'en respecter pleinement les dispositions", qui figure dans l'ordre du jour, signifie qu'il examinera la conformité à toutes les dispositions du Traité. » Il a également

* Le Comité décide que le membre de phrase « en réaffirmant la nécessité d'en respecter pleinement les dispositions », qui figure dans l'ordre du jour, signifie qu'il examinera la conformité à toutes les dispositions du Traité.

décidé que cette mention figurerait dans une note de bas de page se rapportant au point 6 de l'ordre du jour. Par ailleurs, il a pris note du calendrier indicatif (NPT/CONF.2010/PC.I/INF.3/Rev.2), qui a ensuite été révisé compte tenu de l'ordre du jour tel qu'il avait été adopté (NPT/CONF.2010/PC.I/INF.3/Rev.3).

11. Au cours du débat sur l'organisation des travaux du Comité préparatoire, les décisions ci-après ont été prises :

a) Dates et lieux des sessions suivantes

À sa 11e séance, le Comité a décidé qu'il tiendrait sa deuxième session du 28 avril au 9 mai 2008 à Genève.

b) Méthodes de travail

i) Prise de décisions

À sa 1re séance, le Comité a décidé de faire tout son possible pour adopter ses décisions par consensus. Au cas où il n'y parviendrait pas, il appliquerait *mutatis mutandis* le règlement intérieur de la Conférence d'examen de 2005.

ii) Participation

À sa 1re séance, le Comité a décidé que :

Les représentants d'États qui ne sont pas parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires seraient autorisés, sur leur demande, à participer en tant qu'observateurs à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper, dans la salle du Comité, les sièges correspondant à la plaque portant le nom de leur pays et à recevoir les documents du Comité. Ils seraient en outre autorisés à soumettre des documents aux autres participants. Aucun État non partie au Traité n'a assisté en tant qu'observateur aux séances du Comité.

Les représentants des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales internationales et régionales seraient autorisés, sur leur demande, à participer en tant qu'observateurs à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des séances privées, à occuper, dans la salle du Comité, les sièges correspondant à la plaque portant le nom de leur organisation et à recevoir les documents du Comité. Ils auraient en outre le droit de soumettre par écrit leurs points de vue et leurs observations sur les questions relevant de leur domaine de compétence, et de les diffuser en tant que documents du Comité. Le Comité a également décidé que, conformément à l'arrangement convenu lors de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2005 qui s'appliquerait *mutatis mutandis*, les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales internationales et régionales seraient invitées, au cas par cas et sur décision du Comité, à faire des exposés devant ce dernier. En conséquence, les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales internationales et régionales ci-après étaient représentées par un observateur aux réunions du Comité : Commission européenne, Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Ligue des États arabes et Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Les représentants des organisations non gouvernementales seraient autorisés, sur leur demande, à assister à toutes les séances du Comité qui ne seraient pas des

séances privées, à occuper un siège dans la galerie réservée au public, à recevoir les documents du Comité et à mettre, à leurs frais, des documents à la disposition des autres participants. Le Comité réserverait également à chacune de ses sessions une séance pour leur permettre d'intervenir. En conséquence, les représentants de 66 organisations non gouvernementales ont assisté aux travaux du Comité.

Par ailleurs, la Palestine a participé en tant qu'observateur aux travaux du Comité conformément à l'article 44 du règlement intérieur.

iii) Langues de travail

À sa 1re séance, le Comité a décidé d'utiliser l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe comme langues de travail.

iv) Comptes rendus et documents

À sa 1re séance, le Comité a décidé que des comptes rendus analytiques seraient établis, à chacune de ses sessions, pour la séance d'ouverture, le débat général et la séance de clôture. Les décisions prises lors d'autres séances seraient également consignées.

12. Le Comité a réservé cinq séances pour le débat général sur les questions se rapportant à tous les aspects de ses travaux et a entendu à ce titre 47 déclarations qui sont consignées dans les comptes rendus analytiques des séances auxquelles elles ont été prononcées (NPT/CONF.2010/PC.I/SR.1 à 4 et 6).

13. À sa 5e séance, le 2 mai, le Comité a entendu sept déclarations d'organisations non gouvernementales.

14. Le Comité a tenu six séances consacrées à un débat de fond au titre du point 6 de l'ordre du jour.

15. Le débat a été organisé compte tenu du calendrier indicatif contenu dans le document NPT/CONF.2010/PC.I/INF.3/Rev.3 prévoyant que le même temps serait consacré à l'examen de trois groupes de questions d'ordre général et de trois questions précises.

16. Le Comité a examiné les trois groupes de questions d'ordre général suivants qui découlaient de la répartition des points entre les grandes commissions de la Conférence d'examen de 2005 (NPT/CONF.2005/DEC.1) :

a) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, au désarmement et à la paix et à la sécurité internationales;

b) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à la non-prolifération des armes nucléaires, aux garanties et aux zones exemptes d'armes nucléaires;

c) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives au droit inaliénable de toutes les Parties au Traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans discrimination et en conformité avec les articles Ier et II.

17. Le Comité a examiné les trois questions précises ci-après :

a) Désarmement nucléaire et garanties de sécurité;

b) Questions régionales, y compris en ce qui concerne le Moyen-Orient et l'application de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient;

c) Autres dispositions du Traité, notamment l'article X.

18. Au cours de la session, le Comité était saisi des documents suivants :

NPT/CONF.2010/PC.I/1	Ordre du jour provisoire
NPT/CONF.2010/PC.I/2	Note verbale de la Mission permanente de Cuba, Présidente du chapitre de Vienne du Mouvement des pays non alignés, en date du 27 avril 2007
NPT/CONF.2010/PC.I/3	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 relative aux « principes et objectifs de non-prolifération nucléaire et de désarmement » : rapport présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/4	Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/5	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du paragraphe 4 c) des « principes et objectifs » de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par le Mexique
NPT/CONF.2010/PC.I/6	Mesures prises pour appliquer les recommandations figurant dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération : rapport du Mexique
NPT/CONF.2010/PC.I/7	Multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire : document de réflexion présenté par l'Autriche
NPT/CONF.2010/PC.I/8	Mesures visant à promouvoir la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et la réalisation des buts et objectifs de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient : rapport présenté par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.I/9	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.I/10	Rapport du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur l'application de la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient
NPT/CONF.2010/PC.I/11	Application de l'article VI et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 concernant les « Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires » : rapport soumis par la République de Corée
NPT/CONF.2010/PC.I/12	Mesures propres à faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient et à promouvoir la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans le Moyen-Orient : rapport présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/13	Application de l'article VI : rapport présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/14	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient : rapport présenté par la République islamique d'Iran

NPT/CONF.2010/PC.I/15	Ordre du jour
NPT/CONF.2010/PC.I/16	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 sur les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par la Malaisie
NPT/CONF.2010/PC.I/17	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Nouvelle-Zélande
NPT/CONF.2010/PC.I/18	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 sur les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par la Norvège
NPT/CONF.2010/PC.I/19	Note verbale, datée du 10 mai 2007, de la Mission permanente de Cuba s'exprimant au nom du Groupe des États parties au Traité sur la non-prolifération qui sont membres du Mouvement des pays non alignés
NPT/CONF.2010/PC.I/20	Application de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du paragraphe 3 et de l'alinéa c) du paragraphe 4 de la décision de 1995 relative aux « principes et objectifs de non-prolifération et de désarmement nucléaires » : rapport présenté par l'Irlande
NPT/CONF.2010/PC.I/21	Partenariats pour la coopération nucléaire à des fins pacifiques : appui des États-Unis à l'article IV du Traité de non-prolifération des armes nucléaires : document présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.1	Document de travail présenté par la République arabe syrienne sur les questions qui seront examinées à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité en 2010
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.2	Document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.3	Activités du Japon dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.4	Mise en œuvre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du paragraphe 4 c) de la décision de 1995 concernant les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport présenté par le Japon
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.5	Vérification : Document de travail présenté par les membres du Groupe des États membres du Mouvement des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.6	Modalités procédurales et autres propres à assurer le succès des travaux du Comité préparatoire et de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité en 2010 : document de travail présenté par les membres du Groupe des pays non alignés qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.7	Questions régionales : Moyen-Orient : document de travail présenté par les membres du Groupe des États membres du Mouvement des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

NPT/CONF.2010/PC.I/WP.8	Désarmement nucléaire : document de travail présenté par les membres du Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.9	Essais nucléaires : document de travail présenté par les membres du Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.10	Garanties de sécurité : document de travail présenté par le Groupe des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.11	Zones exemptes d'armes nucléaires : document de travail présenté par le Groupe des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.12	Garanties : document de travail présenté par le Groupe des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.13	Application de la résolution de 1995 et des textes issus de la Conférence de 2000 sur le Moyen-Orient : document de travail présenté par l'Égypte
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.14	Certaines questions principales et de fond concernant l'efficacité du Traité et son processus d'examen : document de travail présenté par l'Égypte
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.15	Document de travail présenté par l'Irlande au nom des pays membres de la Coalition pour un nouvel ordre du jour : Afrique du Sud, Brésil, Égypte, Irlande, Mexique, Nouvelle-Zélande et Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.16	Utilisations de l'énergie atomique à des fins pacifiques : document de travail présenté par les membres du Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.17	Modèle de convention relative aux armes nucléaires : document de travail présenté par le Costa Rica
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.18	Les enjeux de l'application du régime de non-prolifération : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.19	Le désarmement, les États-Unis et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.20	Faciliter le désarmement : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.21	Éliminer définitivement les armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.22	Article X du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : dissuader les contrevenants de se retirer du Traité et réagir, le cas échéant, à un tel retrait : document de travail soumis par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.23	Promouvoir le développement des utilisations pacifiques et responsables de l'énergie nucléaire : document de travail déposé par les États-Unis d'Amérique

NPT/CONF.2010/PC.I/WP.24	Garanties et sécurité nucléaire : document de travail soumis par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.25*	Dénonciation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : démarche commune de l'Union européenne : document de travail présenté par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.26	Le Traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles en tant que prochain instrument multilatéral qu'il serait logique de négocier en vue de la cessation de la course aux armements nucléaires et du désarmement nucléaire, conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail soumis par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.27	Garanties de sécurité : document de travail présenté par l'Italie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.28	Application de la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation : document de travail présenté par le Sultanat d'Oman au nom des États membres de la Ligue des États arabes
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.29	Premier groupe de question : désarmement nucléaire et garanties de sécurité négatives : document de travail soumis par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.30	Préparatifs pour assurer le succès de la Conférence chargée d'examiner le Traité en 2010 : document de travail présenté par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.31	Quelques aperçus sur les questions du groupe 1 : document de travail présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.32	Examen des questions relevant du groupe 2 : document de travail présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.33*	Considérations ayant trait au troisième groupe de questions : document de travail présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.34	Perspectives sur les questions liées à l'article X du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.35	Importance accordée par l'Australie à l'article IV du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document soumis par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.36	Perspectives sur des questions liées au terrorisme nucléaire : document de travail présenté par l'Australie
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.37	Sécurité nucléaire : document de travail soumis par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.38	Contrôle des exportations : document de travail présenté par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.39	Vérification et garanties : document de travail présenté par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.40	Deuxième groupe de questions : non-prolifération et garanties : document de travail présenté par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.41	Troisième groupe de questions : applications pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail soumis par le Canada
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.42	Autres dispositions : réforme institutionnelle, article X et dénonciation : document de travail présenté par le Canada

NPT/CONF.2010/PC.I/WP.43	Garanties de sécurité : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.44	Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.45	Zone exempte d'armes nucléaires : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.46	Désarmement nucléaire et réduction du risque de guerre nucléaire : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.47	Non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.48	Questions nucléaires au Moyen-Orient : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.49	Agence internationale de l'énergie atomique : cinquantième anniversaire et contribution au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.50*	Article III et alinéas 4 et 5, en particulier en ce qui concerne leur relation avec l'article IV et les alinéas 6 et 7 : respect et vérification : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.51*	Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule : protection physique et trafic illicite : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.52*	Article III et quatrième et cinquième alinéas du Traité, en particulier dans leurs rapports avec l'article IV et les sixième et septième alinéas : contrôle des exportations : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.53*	Paragraphe 3 de l'article III et article IV, paragraphes 6 et 7 du préambule, notamment dans leur rapport avec les paragraphes 1, 2 et 4 de l'article III, et paragraphes 4 et 5 du préambule : sûreté nucléaire : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.54	Article V, et article VI et alinéas 8 à 12 : Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.55*	Articles III.3 et IV, alinéas 6 et 7 du préambule, notamment dans leurs rapports avec l'article III.1, 2 et 4, et les alinéas 4 et 5 du préambule : approches du cycle du combustible nucléaire : document de travail présenté par l'Autriche, l'Australie, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède

NPT/CONF.2010/PC.I/WP.56*	Articles III.3 et IV, alinéas 6 et 7 du préambule, notamment dans leurs rapports avec l'article III.1, 2 et 4, et les alinéas 4 et 5 du préambule : coopération au service des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.57	Questions du groupe I : article VII : document de travail présenté par la République du Kazakhstan, la République kirghize, la République d'Ouzbékistan, la République du Tadjikistan et le Turkménistan
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.58	Création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.59	Document de travail sur le désarmement établi par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.60	Document de travail sur les questions relevant du groupe 2, présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.61	Multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire/garanties d'accès aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par l'Union européenne
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.62	Conséquences écologiques de l'extraction du minerai d'uranium : document de travail présenté par le Kirghizistan, au nom du Kirghizistan, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.63	Groupe I : document de travail présenté par la Norvège
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.64	Questions relevant du groupe II : document de travail présenté par la Norvège
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.65	Troisième groupe de questions : document de travail soumis par la Norvège
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.66	Développement de l'énergie nucléaire : répondre aux besoins énergétiques mondiaux et veiller au respect de l'article IV : document de travail présenté par le Canada et la France
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.67	La question de l'ordre du jour de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.68	Questions régionales et garanties de sécurité : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.69	Document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.70	Désarmement nucléaire : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.71	Zones exemptes d'armes nucléaires : document de travail présenté par le Pérou
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.72	Désarmement nucléaire et garanties de sécurité : document de travail présenté par la République de Corée
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.73	Non-prolifération nucléaire et non-respect des obligations de non-prolifération : document de travail présenté par la République de Corée
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.74	Document de travail présenté par la Palestine

NPT/CONF.2010/PC.I/WP.75	Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.76	Considérations ayant trait au troisième groupe de questions : document de travail présenté par la Nouvelle-Zélande
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.77	La non-prolifération et le Moyen-Orient : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2010/PC.I/WP.78	Document de travail du Président
NPT/CONF.2010/PC.I/CRP.1	Dates and venues for further sessions of the Preparatory Committee and for the 2010 Review Conference: draft proposal by the Chairman
NPT/CONF.2010/PC.I/CRP.2	Financing of the Review Conference, including its Preparatory Committee (draft decision)
NPT/CONF.2010/PC.I/CRP.3	Draft report of the Preparatory Committee on its first session
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.1	Information note
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.2	List of non-governmental organizations
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.3 et Rev.1, 2 et 3	Indicative timetable
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.4 et Rev.1	Proposed indicative timetable
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.5	List of officers and telephone numbers
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.6 et Add.1 et Corr.1	List of participants
NPT/CONF.2010/PC.I/INF.7	Proposed indicative timetable (week 2)
NPT/CONF.2010/PC.I/MISC.1	Provisional list of participants

19. On trouvera la liste des délégations des États parties, des États observateurs, des institutions spécialisées, des organisations intergouvernementales internationales et régionales et des organisations non gouvernementales dans le document NPT/CONF.2010/PC.I/INF.6.

B. Organisation de la Conférence d'examen de 2010

20. Le Comité préparatoire étant chargé de préparer la Conférence d'examen de 2010 a pris la décision suivante :

Financement de la Conférence, y compris son Comité préparatoire

Le Comité a décidé de prier le Secrétariat de lui soumettre à sa deuxième session un montant estimatif des coûts de la Conférence d'examen de 2010, y compris du Comité préparatoire.

Annexe

Comptes rendus analytiques de la première session du Comité préparatoire

[*Seront publiés séparément sous les cotes NPT/CONF.2010/PC.I/SR.1 à 4, 6 et 19*]